



2ème séance du sixième mandat
Mercredi 29 octobre 2025 à 18h30
Salle U159, Uni Dufour, 1^{er} étage

Ordre du jour

Madame, Monsieur,

Le Président, Christophe Lovis, m'a chargée de vous convoquer selon l'ordre du jour suivant :

18h30

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1. Approbation de l'ordre du jour
- 1.2. Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 24 septembre 2025

18h40

2. COMMUNICATIONS DU BUREAU ET SUIVI DE SÉANCE

19H00

3. ELECTIONⁱ DE LA VICE-PRESIDENTE OU DU VICE PRESIDENT : VOTE

19h10

4. COMMUNICATIONS DU RECTORAT ET REPONSES AUX QUESTIONS

19h20

5. SI-ADMINISTRATION (20 min)

- 5.1. État des lieux
- 5.2. Discussion

19h40

6. PLAN CCER (20 min)

- 6.1. État des lieux
- 6.2. Discussion

20h00

7. PRINCIPES DU MULTILINGUISME A L'UNIVERSITE (20 min)

- 7.1. Présentation
- 7.2. Discussion

20h20

8. SCIENSCOPE (20 min)

- 8.1. Présentation
- 8.2. Discussion

20h40

9. DIVERS

¹ Règlement interne de l'Assemblée - 9.1. *Vice-Présidence* :

L'Assemblée élit parmi les membres du Bureau, à la majorité simple, son vice-président ou sa vice-présidente, qui doit appartenir à un autre corps que celui auquel appartient le président ou la présidente.

Le vice-président ou la vice-présidente supplée le Président ou la Présidente lorsqu'il ou elle ne peut pas exercer ses fonctions.

Réalisé par Carinne DOMINGOS